

Le 22 août 2016

Téléphone : 03.21.33.30.88
Télécopie : 03.21.32.36.32
e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr
site internet : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public : - le mardi : de 14h00 à 17h30
 - le mercredi : de 09h00 à 12h00
 - le vendredi : de 16h00 à 19h00

Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit le vendredi de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous

Rentrée des classes

La rentrée des classes se fera **le jeudi 1er septembre**.

Vous trouverez ci-joint, le bulletin d'information de Monsieur Couliou, directeur de l'école, pour l'organisation de la rentrée des enfants.

Entrée et sortie des enfants de l'école primaire

Nous vous rappelons qu'afin d'optimiser la sécurité, les enfants accueillis en primaire entrent et sortent de l'école par la petite barrière située à l'arrière de la cour et donnant sur le chemin de la Paix.

Le stationnement des voitures s'effectue sur le parking situé entre l'école et l'église.

Il est demandé aux automobilistes et aux piétons adultes et enfants, d'y circuler avec prudence et vigilance afin de respecter la sécurité de tous

Des places sont également disponibles devant l'église et la mairie.

Le chemin de la Paix permet d'accéder, soit à l'entrée de l'école primaire, soit à la garderie, soit à l'école maternelle.

Merci de bien vouloir vous conformer à cette organisation

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Contact téléphonique: 03 21 30 19 18

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 16h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Services Périscolaires

La Commune propose des services périscolaires aux familles des enfants fréquentant l'école : garderie, cantine, ramassage scolaire et nouvelles activités périscolaires.

Pour la garderie, la cantine et le ramassage scolaire, **il est fortement recommandé de s'inscrire.**

A cet effet, une permanence aura lieu à la cantine le mardi 30 août de 16h à 18h et le jeudi 1er septembre de 9h à 10h.

Les Nouvelles Activités Périscolaires sont proposées aux enfants de l'école primaire (du CP au CM2). Elles se dérouleront le mardi et le jeudi de 15h45 à 17h15.

Pour que votre enfant puisse participer aux ateliers proposés, **il est obligatoire de l'inscrire** à l'aide du document joint à ce bulletin et de **le déposer avant le 1er septembre**, aux permanences, à la cantine ou en mairie.

De 15h45 à 17h15, les enfants de maternelle sont accueillis en garderie encadrée par Madame Françoise Delattre, ATSEM.

Le lundi et le vendredi, tous les enfants (maternelle et primaire), dont les parents travaillent seront accueillis en garderie dès 15h45.

Le mercredi, un service de garderie est assuré de 7h30 à 8h50 et de 12h à 12h45.

Les tarifs des services périscolaires vous ont été communiqués sur les comptes rendus et sont consultables sur le site internet de la commune.

O.P.A.H.

La permanence qui a habituellement lieu en mairie le 1^{er} mercredi de chaque mois, **est exceptionnellement reportée au mercredi 14 septembre.**

Remaniement cadastral

Vous avez reçu l'imprimé fiscal correspondant au changement de votre situation, n'oubliez pas de retourner le 2^e exemplaire signé, ou de le déposer en mairie.

Les plans modifiés sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

La communication du résultat des opérations de remaniement aura lieu **le vendredi 2 septembre, le samedi 3 septembre, et le dimanche 4 septembre de 9h30 à 12h30 en mairie.**

Les géomètres seront présents pour répondre à vos interrogations et recueillir vos observations.

Bourses scolaires

La demande de bourse départementale, réservée aux collégiens, soumise à conditions de ressources, est effectuée en même temps que la demande de bourse d'état.

Vous devez vous rapprocher du collège que fréquente votre enfant afin d'effectuer les démarches nécessaires.

Le département du Pas de Calais octroie également une aide à la santé aux étudiants boursiers ayant contracté une mutuelle (100€ maximum).

Prendre contact avec le bureau des prestations du Conseil Général : au 03 21 21 62 62

Au Niveau Communal

1°) La bourse communale pour les lycéens : Une convention signée entre la Commune et l'établissement d'enseignement général, technologique ou professionnel public de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, permet aux lycéens de bénéficier de la gratuité de prêt des livres scolaires.

Pour information, la participation de la commune s'élève à :

- 67 € par élève, pour les lycées d'enseignement général,
- 41 € par élève, pour les lycées techniques ou professionnels.

2°) Pour les lycéens fréquentant d'autres lycées ainsi que ceux en apprentissage ou en formation professionnelle, la Commune octroie une bourse de 50 €.

La demande doit être effectuée à la mairie, **avant le 30 septembre 2016.**

Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal doivent être fournis.

3°) La bourse aux étudiants de moins de 25 ans :

La Commune octroie une allocation financière de 100 euros aux étudiants de Colembert fréquentant un établissement d'enseignement supérieur.

Cette aide est versée au maximum 3 fois.

La demande doit être effectuée à la mairie, **avant le 1er novembre 2016.**

Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur doivent être fournis.

Benne à déchets verts

Une benne destinée exclusivement à la collecte des déchets verts (pelouses, branches) est mise à notre disposition par la Communauté de Communes.

Elle est située à l'intersection de la rue Profonde et de la rue de la Linoterie, à côté du pont de la 2X2 voies.

Pour assurer le maintien du service, nous vous demandons de respecter les consignes et les lieux.

Propreté des trottoirs de la Commune

Les trottoirs de la commune sont réservés à la circulation des piétons.

Nous demandons aux promeneurs accompagnés d'animaux domestiques de surveiller leurs animaux, de déposer les excréments dans les poubelles et de préserver les lieux.

Activités Associatives

Avec la rentrée, les activités associatives reprennent.

Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à contacter les responsables :

Ki-jutsu (Association Sportive de Détente et de Loisirs de Colembert)

A partir du 6 septembre (inscriptions), 13 septembre (pour les cours)

Enfants et adultes, le mardi soir, à 18 h 30, à la salle polyvalente.

Danse (Colembert Loisirs Enfants Adultes) :

Inscriptions le 31 août, de 18h à 20h (tract joint)

Football (A.S. Colembert)

A partir du 31 août,

Entraînement des jeunes le mercredi à 14 h 30, au terrain

Renseignements et inscriptions sur place

Renforcement et cardio step (cardio step)

Tous les mercredis : renforcement de 18 h 30 à 19h 15, cardio de 19h15 à 20h15, salle polyvalente. (tract joint)

Renseignements : 06 32 63 39 43 et inscriptions sur place

Zumba (PEPS) :

A partir du 1er septembre

Tous les jeudis à 19 h (tract joint)

Renseignements et inscriptions Madame Françoise Dupuis 03 21 30 20 36

Marche (PEPS) :

Consulter le document ci-joint ou le site internet :

<http://pepscolembert.wordpress.com/>

Cartes (PEPS)

Tous les 1ers et 3èmes mercredis du mois, à la salle polyvalente

Renseignements et inscriptions Madame Cécile Bourgain : 03 21 33 34 48

Cours de guitare (CCDS) : le mercredi après-midi, salle des associations

Renseignements et inscriptions : Communauté de Communes de Desvres Samer :

Mme Hanquez : 03 21 92 07 20

Informatique (CCDS) : le mardi et le vendredi après-midi à la salle du conseil de la mairie,

Renseignements et inscriptions :

- cyber point de Desvres au 03 21 99 26 02

- cyber point de Samer au 03 21 30 24 86

Théâtre

Monsieur Ludovic Bourgois, membre de l'association « entrée de je(u) », propose un atelier théâtre pour adultes, qui se déroulera tous les lundis à 20h à la salle des fêtes. (Démarrage du groupe à partir de 7 inscrits), pour tout renseignement et inscription : tel : 06 49 20 76 41 ; site internet : www.entreedejeu.org.

Calendrier des fêtes

Vendredi 26 août : fête de clôture du centre de loisirs

Dimanche 28 août : forestopale avec le club les écureuils de Boulogne sur Mer

Samedi 10 et dimanche 11 septembre : braderie baby junior avec C.L.E.A.(tract joint)

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre : journées du patrimoine, fête de la vallée du Wimereux :

Samedi 17: De 15 h à 18 h :

-visite de l'église et du parc du château

Dimanche 18 : de 10h à 17h

-visite de l'église et du parc du château

visite guidée des pièces rénovées du château à 14h, 16h et 18h

Exposition de peintures et sculptures

Samedi 1er et Dimanche 2 octobre : Ducasse

Samedi 1er : -à partir de 16h30, manèges

-à 19 h 30 Repas

Dimanche 2 : brocante, manèges, exposition de véhicules anciens

Mercredi 19 octobre : repas des aînés du C.C.A.S

Samedi 22 octobre : repas dansant du PEPS, réservation obligatoire : Madame Mauricette Sergeant au 03.21.33.30.82

Samedi 5 novembre : troc plantes/graines organisé par le PEPS

Dimanche 6 novembre : repas de la section locale de l'UNCAFN

Vendredi 11 Novembre : Commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918 avec la section locale de l'UNCAFN

Samedi 26 novembre : journée de débroussaillage sur la Warenne avec le PEPS

Inscriptions : 03 21 87 33 43

Vendredi 2, Samedi 3, dimanche 4 décembre: téléthon avec l'ensemble des associations du village

Vendredi 16 décembre : arbre de Noël de l'école.

